

RÈGLEMENT DU JEU

« VACANCES MAGNARD 2019 »

Article 1 – Organisateur

Du 1er avril 2019 au 31 août 2019, La Société Magnard-Vuibert, au capital de 5.658.039 Euros, enregistrée au R.C.S. de Paris sous le numéro 347 686 792, dont le siège social est situé 5, allée de la 2^{ème} Division Blindée - 75015 Paris (ci-après « la Société Organisatrice »), organise un jeu digital à instants gagnants avec obligation d'achat (ci-après le « Jeu »).

Le jeu est géré par la société Promo Agency – SARL au capital de 50.000 euros – enregistrée au RCS de Nanterre sous le numéro 477 691 760 et dont le siège social est sis au 53, rue de Paris – 92 100 Boulogne Billancourt, pour le compte de Magnard-Vuibert.

Ci-après désignés ensemble « les Organisateurs ».

Article 2 : Conditions de participation

Le Jeu est ouvert à toute personne physique majeure résidant en France, Corse, à l'exclusion totale des membres du personnel des Organisateurs ainsi que leur famille, ainsi que toute personne ayant participé à la conception du Jeu.

Le Jeu est limité à une participation avec une même preuve d'achat. Il est rigoureusement interdit de jouer à partir d'un compte ouvert pour le compte d'une autre personne.

L'opération est valable pour les produits éligibles au Jeu dont la liste est précisée en Annexe 1 (ci-après désigné « les Produits »).

La liste des Produits est susceptible d'évoluer en fonction de la disponibilité et de la qualité des produits. La valeur d'un Produit acheté sera inférieure à la valeur d'une dotation.

Article 3 : Diffusion du jeu

Ce jeu sera diffusé sur le site internet de la Société Organisatrice www.magnard.fr, ainsi que sur le site Internet www.vacancesmagnard2019.fr du 1er avril 2019 au 31 août 2019. Il sera annoncé dans tous les magasins du réseau de distribution des Produits.

Article 4 : Modalités de participation

4.1 Inscription

Afin de s'inscrire, le participant doit :

1. Acheter un produit éligible à l'offre entre le 1^{er} avril 2019 et le 31 août 2019.
2. Se connecter entre le 1^{er} avril 2019 et le 30 septembre 2019 à l'adresse suivante : www.vacancesmagnard2019.fr.
3. Cliquer sur le bouton « JOUER »
4. Remplir le formulaire d'inscription (Civilité, Nom, Prénom, adresse électronique, code-barres du produit acheté), télécharger son ticket de caisse prouvant son achat, cocher les cases « Je confirme avoir plus de 18 ans et résider en France Métropolitaine, Corse incluse », « Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et l'accepte » et « J'accepte le traitement de mes données personnelles saisies ci-dessus, uniquement dans le cadre du jeu. En savoir plus sur les cookies et la politique de confidentialité » et valider son inscription en cliquant sur le bouton « JOUER ».

4.2 Participation

Le participant accède alors au jeu :

- Il est invité à participer au jeu instant gagnant, pour découvrir s'il a gagné l'une des dotations mises en jeux.
- Si perdu : un message l'invite à retenter sa chance. L'achat d'un nouveau produit Magnard éligible au Jeu est nécessaire pour tenter de nouveau sa chance.
- Si gagné : un message lui dévoile la nature du lot gagné, sous réserve de la validation de sa preuve d'achat qu'il a déjà téléchargée lors de son inscription. Le gain d'une dotation de niveau 1 ou 2 tel que décrit à l'article 6 est limité à un par participant sur toute la période du Jeu (même nom, même adresse mail).

Article 5 : Attribution des lots et remise des lots

Un système d'instantanés gagnants pré-tirés au sort (jour – heure – minute – seconde) permet d'attribuer sur toute la période du jeu les lots décrits à l'article 6 du présent règlement.

Un instant gagnant est défini par une date et une heure ; à ce moment précis une dotation est mise en jeu. L'instant gagnant est dit « ouvert » lorsque la dotation reste en jeu jusqu'à ce qu'une personne participe et remporte la dotation. Ainsi, si la participation du joueur intervient après l'ouverture d'un instant gagnant ouvert et qu'il n'y a pas eu d'autres joueurs entre le moment où l'instant gagnant est ouvert et le moment de sa participation, ce joueur a gagné la dotation mise en jeu.

Les instants gagnants seront définis de manière aléatoire.

Ces instants gagnants sont déposés chez l'Huissier de Justice dépositaire du présent règlement (voir article 9 du présent Règlement).

Si un lot n'est pas attribué faute de participation à l'instant dit gagnant, il est remis en jeu et automatiquement attribué au premier participant qui aura joué immédiatement après cet instant gagnant et qui a téléchargé une preuve d'achat valide.

Pour être considéré comme valable, le formulaire de participation doit être intégralement complété et devra comporter notamment les nom, prénom et adresse e-mail du participant. Le ticket de caisse devra quant à lui être conforme. Seuls les gagnants recevront un email de confirmation ou de refus pour non-conformité de leur gain dans un délai de 2 semaines suivant leur participation.

La Société Organisatrice ne peut être tenue pour responsable en cas de non délivrance des e-mails annonçant le gain par suite d'une erreur dans l'adresse e-mail indiquée par le participant ou en cas de défaillance du fournisseur d'accès ou du réseau Internet.

Article 6 : Dotations

Lots mis en jeu :

1. Niveau 1 : 2 forfaits vol + hôtel longs weekends (4 jours et 3 nuit) pour 4 personnes (valeur unitaire maximale de 1.500 € TTC par forfait - à utiliser uniquement pour la réservation avec un agent de voyages lastminute.com) – conditions complètes en Annexe 2.
2. Niveau 2 : 100 vols aller/retour pour 2 personnes (valeur unitaire maximale de 200 € TTC pour un vol A/R pour 2 personnes) – conditions complètes en Annexe 2.
3. Niveau 3 : 10.000 codes de réduction (d'une valeur unitaire de 30 EUROS TTC - À utiliser uniquement pour la réservation de formules vol + hôtel avec une dépense minimum de 300 € sur le site www.fr.lastminute.com) - conditions complètes en Annexe 2.

Envoi des dotations :

Les gagnants, sous réserve de validation de leur inscription, seront notifiés par un courrier électronique de leur dotation, dans lequel leur sera précisé un code unique (« code voucher ») et les modalités pour en jouir à l'adresse électronique qu'ils auront renseignée lors de leur inscription au Jeu.

Article 7 : Échange des gains par les gagnants

Les lots gagnés ne pourront en aucun cas être échangés contre leur valeur monétaire ou contre toute autre dotation.

Article 8 : Responsabilité des Organismes

Les Organismes ne pourront en aucun cas être tenus pour responsable à quelque titre que ce soit des dysfonctionnements liés aux connexions Internet pendant la participation au Jeu, ni du report et/ou annulation et/ou modification de l'opération pour des raisons indépendantes de sa volonté.

Les Organismes ne sauraient être tenus pour responsables de tout fait qui ne lui serait pas imputable, notamment en cas de mauvais acheminement du courrier, de l'indisponibilité de l'application dédiée à l'opération sur le site www.vacancesmagnard2019.fr, de défaillance technique rendant impossible la poursuite du Jeu, des dysfonctionnements du réseau Internet empêchant le bon déroulement du jeu, des interruptions, des délais de transmission des données, des défaillances de l'ordinateur du participant ou tout autre problème lié aux réseaux de communication, aux serveurs, aux fournisseurs d'accès Internet, aux équipements informatiques ou aux logiciels, de la perte de toute donnée, des conséquences de tout virus, anomalie, défaillance technique, de toute défaillance technique, matérielle ou logicielle de quelque nature ayant empêché ou limité la possibilité de participer au jeu ou ayant endommagé le système d'un participant, d'erreur d'acheminement des lots, de la perte de ceux-ci lors de leur expédition, de leur non-réception ou de leur détérioration, de leur livraison avec retard.

Il appartient à tout participant de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses propres données et/ou logiciels stockés sur son équipement informatique contre toute atteinte. La connexion de toute personne au site et la participation au jeu se fait sous l'entière responsabilité des participants.

Il est rigoureusement interdit, par quelque procédé que ce soit de modifier ou

de tenter de modifier les dispositifs de jeux proposés, notamment afin d'en modifier les résultats ou tout élément déterminant l'issue d'une partie et les gagnants d'une partie.

La Société Organisatrice se réserve le droit d'exclure du jeu et de poursuivre en justice toute personne qui aurait tenté de tricher ou de troubler le bon déroulement du jeu. Un gagnant qui aurait triché sera de plein droit déchu de tout lot.

La Société Organisatrice se réserve le droit de suspendre, d'interrompre, d'annuler ou de prolonger, à tout moment, le jeu, ainsi que d'en modifier les conditions, si les circonstances l'exigent, et sans que sa responsabilité ne puisse être engagée et qu'une quelconque indemnité ne puisse être exigée par les participants.

Dans le cas de la survenance d'un retard de vols, d'une annulation de vols ou de séjours, d'un accident ou de tout dommage direct subi par un gagnant lors de la jouissance de sa dotation, il est convenu que la Société Organisatrice ne pourra voir sa responsabilité engagée.

Article 9 : Dépôt du règlement

Les participants à ce jeu acceptent l'intégralité du présent règlement qui est déposé, avec la liste des instants gagnants, auprès de la SCP Arnaud MARTIN et Olivier GRAVELINE, huissiers de justice associés exerçant à LILLE (59000), au Centre Vauban, 199-201 rue Colbert, Bât. Yprès.

Il est consultable sur le site internet <http://www.huissier-59-lille.fr/>

Il est consultable sur les sites internet <http://www.huissier-59-lille.fr/jeux-et-concours/consulter-reglement-jeux-concours.php>, ainsi que sur le site www.vacancesmagnard2019.fr, pendant la durée du jeu, et adressé gratuitement sur simple demande écrite à l'adresse ci-dessous : Promo Agency / Jeu Vacances Magnard 2019 – 53 rue de Paris – 92100 Boulogne Billancourt.

Article 10 : Acceptation du présent règlement

La participation à ce jeu implique l'acceptation pleine et entière des modalités énoncées dans le présent règlement. La Société Organisatrice ne répondra à aucune question (écrite ou téléphonique) concernant l'interprétation ou l'application du règlement ou les modalités et mécanismes du jeu pendant toute

sa durée. La Société Organisatrice tranchera souverainement et irrévocablement toute question relative à l'application du présent règlement ou toute question qui viendrait à se poser, non réglée par celui-ci. Aucune contestation ni réclamation intervenant après la clôture du jeu ne pourra être admise.

Les participants autorisent toutes les vérifications concernant leur identité et leurs coordonnées, toute indication d'identité ou d'adresse fausse ou erronée entraînant automatiquement l'élimination de la participation.

Article 11 –Protection des données personnelles

Les données personnelles recueillies dans le formulaire de participation sont obligatoires pour participer au Jeu. Elles sont destinées à la Société Organisatrice, à la seule fin de la participation au jeu, de la gestion des gagnants, de l'attribution des lots. Les données seront conservées uniquement pendant 30 jours à compter de la fin du jeu pour les seuls besoins du jeu et ne seront pas utilisées à des fins de sollicitations commerciales.

Conformément aux dispositions de la Loi Informatique et Libertés et à la Réglementation Européenne des Données Personnelles du 25 mai 2018, toute personne remplissant un formulaire de participation bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, ou de suppression portant sur les données personnelles collectées par la Société Organisatrice. Ces droits pourront être exercés sur simple demande écrite à l'adresse suivante :

Promo Agency
Jeu Vacances Magnard 2019
53 Rue de Paris
92100 Boulogne Billancourt.

Les personnes qui exerceront le droit de suppression des données les concernant avant la remise des lots seront réputées renoncer à leur participation.

Cette utilisation ne conférera aux gagnants aucun droit à rémunération ou avantage quelconque autre que la remise du lot gagné. Les participants autorisent toutes vérifications concernant leur identité et leur âge.

Toutes indications d'identité ou d'adresse fausses entraîneront l'élimination immédiate de leur participation.

ARTICLE 12 – INTERPRETATION ET COMPETENCES

Le présent règlement est régi et interprété selon le droit français.

À défaut d'accord amiable, tout différend ou difficulté né(e) de l'interprétation ou de l'exécution des présentes sera tranché(e) devant les Tribunaux de Paris.

Fait à Boulogne Billancourt, le 13 mars 2019

ANNEXE 1
Liste des produits éligibles au Jeu

LIBELLÉ PRODUIT	CODE-BARRES
CAHIER DE VACANCES (cahier de vacances traditionnels)	
Cahier de vacances - J'entre en PS	9782210757028
Cahier de vacances - De la PS à la MS	9782210757035
Cahier de vacances - De la MS à la GS	9782210757042
Cahier de vacances - De la GS au CP	9782210757059
Cahier de vacances - Du CP au CE1	9782210757066
Cahier de vacances - Du CE1 au CE2	9782210757073
Cahier de vacances - Du CE2 au CM1	9782210757080
Cahier de vacances - Du CM1 au CM2	9782210757097
Cahier de vacances - Du CM2 à la 6e	9782210757103
Cahier de vacances - De la 6e à la 5e	9782210756908
Cahier de vacances - De la 5e à la 4e	9782210756915
Cahier de vacances - De la 4e à la 3e	9782210756922
Cahier de vacances - De la 3e à la 2nde	9782210756939
BLOC VACANCES (cahiers de vacances ludiques)	
Bloc vacances GS-CP	9782210758971
Bloc vacances CP-CE1	9782210758988
Bloc vacances CE1-CE2	9782210758995
Bloc vacances CE2-CM1	9782210759008
Bloc vacances CM1-CM2	9782210759015
Bloc vacances CM2-6e	9782210759022
CAHIER DU JOUR / CAHIER DU SOIR TOUT EN UN	
Cahier du Jour / Cahier du Soir - Tout en Un GS	9782210759534
Cahier du Jour/Cahier du Soir - Tout en Un CP	9782210753495
Cahier du Jour/Cahier du Soir - Tout en Un CE1	9782210753549
Cahier du Jour/Cahier du Soir - Tout en Un CE2	9782210753570
Cahier du Jour/Cahier du Soir - Tout en Un CM1	9782210753594
Cahier du Jour/Cahier du Soir - Tout en Un CM2	9782210753600
Cahier du jour / Cahier du soir - Tout en un 6e	9782210753563
Cahier du jour / Cahier du soir - Tout en un 5e	9782210753587
Cahier du jour / Cahier du soir - Tout en un 4e	9782210753617
Cahier du jour / Cahier du soir - Tout en un 3e	9782210753624
Cahier du Jour / Cahier du Soir - Brevet 3e	9782210753631
Cahier du Jour / Cahier du Soir - Tout en Un 2de	9782210759640

ANNEXE 2

DESCRIPTION DES DOTATIONS MISES EN JEU

1. Forfait vols + hôtel pour 4 personnes d'une valeur maximale de 1.500 € TTC

Conditions de l'offre :

- **Forfait d'une valeur maximale de 1.500 € TTC**

- **Destinations :** Berlin, Rome, Venise, Naples, Milan, Barcelone, Séville, Lisbonne, Porto, Budapest, Prague, Dublin ou Majorque.

- **Hébergement :** comprend 3 nuits d'hébergement dans un hôtel de catégorie 3 étoiles, basé sur quatre personnes partageant deux chambres doubles ou une chambre pour deux adultes et deux enfants.

- **Vols :** comprend le billet d'avion aller-retour, au meilleur prix disponible au moment de la réservation, avec départ de Paris à la destination choisie. Les vols directs ne sont pas garantis, des vols avec escale(s) peuvent être proposés. Les bagages enregistrés peuvent ne pas être inclus dans votre billet d'avion, conformément aux règles de chaque billet, qui seront mises à votre disposition au moment de la réservation. Les billets d'avion sont valables uniquement depuis les aéroports parisiens, d'autres aéroports nationaux français peuvent être demandés dans la limite de la valeur commerciale maximale du forfait.

- **Réservation et période de voyage :** l'offre vol + hôtel doit être réservée avant le 31/08/2020 et au moins 2 mois avant les dates de voyage prévues et est soumise à la disponibilité du forfait dans la limite de la valeur commerciale maximale. Voyage autorisé toute l'année dans la limite de la valeur commerciale maximale hors vacances d'été 2020 (du 13 Juillet au 23 Aout 2020).

- **Conditions de réservation :** la réservation du séjour doit être complétée avec un agent de voyages lastminute.com. Pour demander un contact, envoyez-nous un email à l'adresse reservations@lastminute.com avec les informations suivantes : prénom, nom, code voucher, adresse email, numéro de téléphone, 3 dates différentes de départ souhaitées, aéroport de départ, destination, âge des passagers et toute remarque nécessaire. Au moins un passager doit être majeur.

La réservation sera finalisée par téléphone avec un agent de voyages lastminute.com qui vous contactera dans les 5 jours ouvrables afin de vous transmettre toutes les conditions relatives aux vols et à l'hôtel.

- **IMPORTANT :**
 - La valeur marchande maximum du prix est de 1500€.
 - Départ des aéroports de Paris en classe économique. D'autres aéroports en France peuvent être demandés dans la limite de la disponibilité et de la valeur marchande maximum du forfait.
 - Le billet d'avion est aller-retour pour maximum 4 personnes, au meilleur prix disponible. Les vols directs ne sont pas garantis et des vols avec escale(s) peuvent être proposés.
 - Les bagages enregistrés peuvent ne pas être inclus dans le billet d'avion, selon les conditions du tarif de la compagnie aérienne qui vous sera expliqué au moment de la réservation.
 - Le package Vol + Hôtel doit être réservé au moins 2 mois avant les dates de voyage prévues sous réserve de disponibilité dans la limite de la valeur marchande maximum du prix.
 - Le code voucher est valable pour la réservation jusqu'au 30/09/2020. Voyage autorisé toute l'année dans la limite de la valeur commerciale maximale hors vacances d'été 2020 (du 13 Juillet au 23 Aout 2020).
 - La taxe de séjour ou les possibles frais de service ne sont pas compris dans le forfait et doivent être payés par le gagnant à la fin du séjour, directement sur place.
 - À utiliser uniquement pour la réservation avec un agent de voyages lastminute.com.

- Au moins un passager doit être majeur.
- La confirmation est possible dans la limite de disponibilité dans les dates de voyage souhaitées.
- Les offres sont les mêmes que celles offertes sur les sites du groupe lastminute.com.
- Le gagnant peut demander l'annulation du forfait réservé mais, même si l'annulation est possible, il n'aura la possibilité d'avoir aucun remboursement.
- Le gagnant a la possibilité de réserver le voyage uniquement une fois. Quand le voucher a été utilisé le gagnant ne peut pas demander le remboursement du crédit restant.
- Chaque service additionnel qui n'est pas compris dans les conditions ci-dessus doit être payé par le gagnant. Les dépenses et frais personnels, boissons, excursions ou autres dépenses personnelles et en particulier les dépenses d'assurance ou de transport non expressément incluses seront à la charge du gagnant.
- Le voucher ne peut être ni vendu ni monnayé et ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement, ni en cas de perte ou de vol.
- Dans le cas d'annulation du vol par la compagnie aérienne, le client recevra un nouveau code de réservation à utiliser pour une nouvelle réservation ;

2. Vols gratuits pour l'Europe pour 2 personnes d'une valeur maximale de 200 € TTC

Comment utiliser le bon de réservation ?

- 1) Rendez-vous sur le site <http://volgratuitpourdeux.lastminute.com>
- 2) Indiquez vos critères de recherche (aéroport ou zone géographique de départ et d'arrivée ainsi que les mois pendant lesquels vous souhaitez voyager – vous pouvez indiquer une période maximum de 5 mois) et lancez la recherche ;
- 3) Sélectionnez le vol de votre choix parmi les résultats proposés ;
- 4) Sur la page du devis, saisissez toutes les données des passagers ainsi que le code de réservation dans le champ « Bénéficiez-vous d'une promotion ? (Code ou bon de réduction, Carte Cadeau, ...) » et validez en cliquant sur « Appliquez » ;
- 5) Saisissez toutes les informations demandées puis validez votre réservation en cliquant sur « Confirmer ». Vous recevrez un e-mail de confirmation avec tous les détails de votre réservation.

IMPORTANT :

- À utiliser uniquement pour la réservation du vol gratuit pour deux personnes sur le site <http://volgratuitpourdeux.lastminute.com> ;
- Le code de réservation est valide pour réserver un Vol Gratuit pour deux personnes d'une valeur de 200 € TTC et il ne couvre pas les possibles dépenses facultatives liées au vol (comme par exemple l'enregistrement de bagages supplémentaires, l'ajout d'une assurance ou les éventuels frais exigés par la compagnie aérienne pour un changement de nom des passagers, l'émission de la carte d'embarquement à l'aéroport) ;
- Au moins un passager doit être majeur ;
- Le code de réservation est valable jusqu'au le 31/08/2020 ;
- La confirmation est possible dans la limite de la disponibilité dans les dates de vols souhaitées ;
- Les vols proposés sont les mêmes que ceux des sites du lastminute.com et du groupe, en accédant directement au site www.fr.lastminute.com et non pas aux offres spéciales des moteurs de recherche ou des plateformes comme SkyScanner ou Jetcost (meta-search) ;
- À faire valoir pour une seule et unique réservation : quand le bon de réservation a été utilisé le client ne peut pas demander le remboursement du crédit restant ;

- Le client peut demander l'annulation du vol réservé mais, même si l'annulation est possible, il n'aura la possibilité d'avoir aucun remboursement ou un autre code de réservation ;
- Dans le cas d'annulation du vol par la compagnie aérienne, le client recevra un nouveau code de réservation à utiliser pour une nouvelle réservation ;
- Le code de réservation ne peut être ni vendu ni monnayé et ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement, ni en cas de perte ou de vol.
- Offre soumise aux conditions générales lastminute.com.

3. Bons de réduction de la valeur de 30 € TTC pour réserver une formule Vol + Hôtel :

Comment utiliser le bon de réduction ?

Pour la réservation d'une formule « Vols + Hôtel » :

1. Rendez-vous sur le site www.fr.lastminute.com, onglet « Vol+Hôtel » ;
2. Indiquez vos critères de recherche (destination, dates de départ et d'arrivée, ville de départ, minimum deux personnes et le nombre de chambres) et lancez la recherche, en ajoutant le vol sur la case « Ajouter un vol ».
3. Sélectionnez la formule « Vols + Hôtel » de votre choix pour valeur minimum de 300 € parmi les résultats proposés.
4. Sur la page du devis, saisissez toutes les données des passagers ainsi que le code de votre bon de réduction dans le champ « Vous possédez un bon de réduction ? » et cochez la case « Appliquer et recalculer ».
5. Saisissez toutes les informations demandées puis validez votre réservation.

IMPORTANT :

- À utiliser uniquement pour la réservation des formules « Vols + Hôtel » avec une dépense minimum de 300 € sur le site www.fr.lastminute.com, onglet « Vol + Hôtel ».
- Ne peut être ni vendu ni monnayé et ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement, ni en cas de perte ou de vol.
- Valable jusqu'au 31/08/2020.
- Non cumulable avec tout autre type de promotions (code ou bon de réduction, carte cadeau, fly box, etc.).
- Bon de réduction à « usage multiple » qui peut être utilisé en une ou plusieurs fois dans la limite de son solde.